

Les anti-éoliens contre vents et marées

ARSY - GRANDFRESNOY • *L'association Oise dans le vent défend le principe d'un référendum local. Aux citoyens de se prononcer sur le parc éolien. Une pétition est lancée dans ce sens.*

C'est une véritable démarche citoyenne que l'association Oise dans le vent livre contre un projet d'implantation de 6 à 11 éoliennes de 150 mètres de haut à Grandfresnoy. Habitant du village et vice-président de l'association, Marc Lefranc invite riverains et élus à s'informer et en appelle à la concertation.

À l'occasion de la réunion publique organisée mercredi soir à Arsy, un des villages sous le vent, il restitue avec clarté une synthèse concoctée durant des nuits et des week-ends. Il s'appuie sur des études scientifiques pour dénoncer l'imposture du projet : en 2010, les 13 500 MW de l'éolien industriel permettrait de réduire (au mieux) de seulement 0,3 % les émissions de gaz carbonique.

Quand il dénonce les nuisances potentielles, il cite ses sources : le journal télévisé de TF1 évoque par exemple samedi dernier la plainte d'habitants du Finistère contre le bruit. Quand ce champion de l'anti-éolien traite de la possible dépréciation des biens immobiliers, il se garde de jouer les pythies, mais assemble des témoignages : des candidats à l'achat auraient déjà renoncé à investir près du site choisi.

« J'ai appris à être citoyen »

« Jusqu'à présent, je faisais mon devoir civique en allant voter, guère plus. Avec ce dossier, j'ai appris à être citoyen », témoigne Marc Lefranc devant quelques habitants des envi-

rons, mais aussi nombre d'anti-éoliens venus de l'Oise (Bailleul-le-Soc), de Normandie ou encore de Vienne et de Charente-Maritime. Quand dans la salle, un habitant d'Arsy lui demande comment peser sur ce dossier, Marc Lefranc a une réponse toute prête : un référendum local.

La loi prévoit que si une pétition rassemble un cinquième des électeurs inscrits, le conseil municipal est obligé de délibérer sur la tenue ou non d'un référendum sur la question demandée. L'association a déjà collecté 25 signatures et doit à rassembler dix fois plus.

Marc Lefranc ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. « Je n'ai pas envie de me battre à Grandfresnoy et que ça pousse un peu plus loin. » Pour aller au-delà, son association a rejoint la Fédération Environnement durable, afin d'être une force de contre-propositions. Dans un véritable esprit de « démocratie participative ».

M.M.



Oise dans le vent a tenu mercredi soir à Arsy sa troisième réunion publique.

« Il y a un flash, toutes les secondes »

Une propriétaire d'une maison secondaire près d'Assigny :

« Ma maison est à 5-6 km des six éoliennes implantées près du Tréport (NDLR : en janvier 2006, les premières de Haute-Normandie). Elles font 110 mètres de haut, elles ont beau être de l'autre côté d'une vallée : je les vois en permanence depuis chez moi. Comment peut-on imaginer que des arbres de 30

mètres vont les masquer ? Et ça clignote. Il y a un flash, blanc le jour, rouge la nuit, toutes les secondes : ça suit les battements de votre cœur. Impossible de les oublier ! »

Un habitant d'Arsy :

« Ce qui m'inquiète le plus, ce sont les conséquences sur la santé. Il n'y a pas eu d'étude de faite et l'on risque de

connaître les nuisances, une fois que les éoliennes seront installées.

Mais je ne crois pas qu'un référendum local suffise à stopper le projet. Ce dossier ne concerne pas que les habitants de Grandfresnoy. Les communes avoisinantes - et l'on voit bien que le site choisi est proche des limites communales d'Arsy, Le Foyel, - sont aussi touchées. Il nous faut convaincre les élus de la communauté de communes de la Plaine d'Estrées Saint-Denis. »